

CARTE 5.3-4

SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU, À L'INTERSECTION DU BOULEVARD MAISONNEUVE, DU BOULEVARD SACRÉ-CŒUR, DU BOULEVARD FOURNIER ET DES BRETelles D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE L'AUTOROUTE 5, DÉNOMMÉE AUTOROUTE DE LA GATINEAU

